## Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Rés Mor þ٤



3 0 KUS 2017

au greffe du tribunal de commerce francophone**Graffe**ruxelles

N° d'entreprise :

0505.887.563

Dénomination

**ENIGMA PARTNERS** (en entier):

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue Jules Du Jardin 22 - 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Objet de l'acte : changement d'adresse

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRA-ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LA PRU ENIGMA PARTNERS TENUE LE 28 FEVRIER 2017 A 18 HEURES AU SIEGE SOCIAL, AVENUE JUSLES DU JARDIN 22 À 1150 WOLUWE -SAINT-PIERRE

Sont présents :

Monsieur Julien Vandenitte actionnaire de 50 actions et Monsieur Armand Edwards aussi actionnaire de 50 actions; représentant l'entièreté du capital social, de sorte que l'assemblée peut délibérer et statuer valablement sur tous les points de l'ordre du jour.

Ordre du jour

L'ordre du jour de la présente assemblée générale comporte les points suivants:

- 1.Changement d'adresse
- 2. Rémunération des gérants

Délibérations et résolutions

- 1.L'assemblée décide de changer l'adresse vers 3 Place de L'Albertine 1000 Bruxelles à partir du 1/1/2017
  - 2.L'assemblée décide de rémunérer les gérants du 1/1/2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h30.

Julien Vandenitte

**Armand Edwards** 

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).